

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 octobre 2017

PLF POUR 2018 - (N° 235)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° II-119

présenté par
M. Lagarde et M. Guy Bricout

ARTICLE 52**Mission « Cohésion des territoires »**

À la première colonne de la sixième ligne du tableau de l'alinéa 18, supprimer les mots :

« ou couple ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement vise à montrer que vivre seul avec trois personnes à charge n'est pas la même chose que vivre en couple avec trois personnes à charge.